

Le parc Braudel se prépare pour la saison estivale

Réfection des bassins et de la promenade centrale, revégétalisation : des travaux vont être entrepris, de février à mai, sur le parc paysager des Sablettes

Dès la mi-février et jusqu'à la mi-mai, la municipalité entreprend une série de travaux au sein du parc Fernand-Braudel, aux Sablettes.

Première étape : la reprise de l'étanchéité des trois bassins du parc. On garde en mémoire le différend qui, longtemps, opposait les assurances de la Ville et du maître d'œuvre... Le bassin à l'entrée du parc avait même dû être vidé car la municipalité avait constaté une perte d'eau conséquente sur le réseau.

Deux d'entre eux seront remis en eau, le troisième sera dédié à une « zone humide », avec roseaux et végétaux notamment...», précise l'adjoint en charge de l'urbanisme et des infrastructures, Claude Astore. Coût de l'opération : 200 000 euros TTC.

Dès la fin février, l'allée centrale du parc fera également l'objet d'une réfection : « On enlève le bois exotique, le sable - ce n'était pas très pratique pour les usagers - poursuit Claude Astore, et on remplace par un béton imprégné au sol, qui rappellera l'aspect du bois, mais sera plus solide... » et plus pratique également. Coût : 120 000 euros.

Dans le même temps,

« nous remettons en place quelque 300 mètres de ganielles (cette barrière de lattes en bois le long de la plage ndlr). Nous procéderons également au réagréage de végétaux sur les dunes, en choisissant des végétaux qui résistent très bien au sable et au sel. » Coût de ces deux opérations : 15 000 euros.

La paillote détruite sera reconstruite

Enfin, la paillote incendiée voilà quelques mois - et enlevée depuis, par les services municipaux - sera reconstruite : « Nous avons budgété la somme de 120 000 euros pour réaliser cette installation », ajoute Claude Astore. Difficile de dire pour l'heure si elle sera en place d'ici le lancement de la saison estivale mais la ville est « en contact avec le prestataire ». D'autant que, telle que le prévoit l'AOT⁽¹⁾ concernant la paillote, cette dernière a la possibilité d'ouvrir toute l'année : « Nous essayons de trouver une solution pour que l'exploitant puisse à nouveau exercer son activité sans être davantage pénalisé ».

K.M.

1. Autorisation d'occupation temporaire du domaine public.



Dès la mi-février, la ville entreprend la réfection des bassins du parc Braudel. Des travaux d'étanchéité seront réalisés. Deux des bassins seront remis en eau, le troisième sera dédié à l'élaboration d'une « zone humide ». (Photo David Latour.)

Les deux kiosques exploités avant l'été ?

La municipalité décide de relancer l'exploitation de deux lieux voisins du parc Braudel : le kiosque ouest près de l'esplanade Bœuf ; et le kiosque est, près du boulodrome (à l'entrée du quartier Saint-Elme). « La Pergola (le kiosque à l'ouest), avait fait l'objet d'une fermeture pour raisons sanitaires, explique Claude Astore. Il y a, à proximité, un bloc sanitaire public, également fermé. Nous remettons

donc en exploitation les deux, en un seul lot. » La durée de l'AOT pourra être adaptée, « cela dépendra du projet et du parti architectural qui sera présenté. » Les personnes intéressées peuvent retirer un dossier de candidature en mairie avant le 27 janvier à 16 h. Ces dossiers seront à remettre au plus tard le 17 février. La municipalité espère relancer l'exploitation d'ici la saison estivale.